

# Les monnaies massaliotes par Armand Lacroix

revestou.fr/pages/075-un-musee-virtuel-les-monnaies-massaliotes-fr.php

par **Armand Lacroix**

*Conservateur du Cabinet des Monnaies et Médailles du Revest-les-Eaux*

*Membre de l'Académie du Var*

*Note : Les chiffres et les lettres qui accompagnent les différentes monnaies de cette publication ont été attribués par Ernest Muret qui a publié en 1889 un livre "référence" : Le catalogue des monnaies gauloises.*

Ces monnaies sont les premières à avoir circulé dans notre pays à une époque où il n'était pas la France, ne s'appelait pas encore La Gaule et était peuplé par les Ligures, premiers habitants de notre région. Nous entrons dans l'histoire à Marseille, cette antique cité vient de célébrer son 26ème centenaire (Paris ne compte que vingt siècles).

La ville, fondée en 600 avant J.C. par des grecs venus de Phocée, resta pendant cinq siècles une cité-état (polis), protégée derrière ses remparts de son environnement barbare, tribus dites Ibero-Ligures, puis Ibero-Celto-Ligures avec lesquelles elle entretenait des relations uniquement commerciales.



Mais ses activités étaient surtout orientées vers la mer, et déjà, près de l'antique Phocée, cité mère des Massaliotes, un nouveau moyen de règlement des échanges remplaçant le troc avait été inventé : LA MONNAIE. 📄

Marseille ne pouvait que s'aligner sur cet ingénieux système, et c'est ainsi qu'apparurent sur les côtes de cette contrée qui devait par la suite s'appeler La Gaule 📄, et plus tard « La France », à peine un siècle après leur invention par un certain Gygès, ancêtre du Roi Crésus, nos premières monnaies.

## Les monnaies dites « du trésor d'Auriol »

---

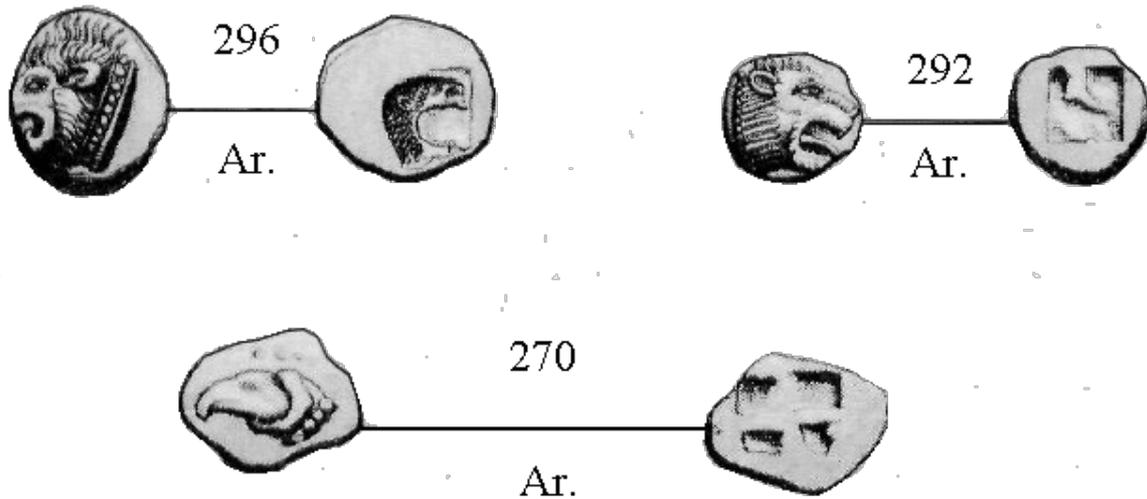
Les premières monnaies massaliotes, ou considérées comme telles, datent d'environ 500 avant notre ère. Elles sont dites « du trésor d'Auriol », du nom de 2130 petites monnaies d'argent contenues dans un vase de terre cuite, enfoui dans un verger d'oliviers au quartier Des Barres, près d'Auriol. Elles furent découvertes en février 1867 par un cultivateur propriétaire de ce champ, à l'occasion d'un labour. Par la suite, des monnaies de ce type ont été également trouvées sur différents sites archéologiques, en particulier à La Courtine d'Ollioules.

Ces pièces se présentent sous la forme de petits lingots d'argent de très faible taille et d'un poids variant entre 0,15 gramme et 2,75 grammes. Le poids moyen étant d'environ 0,60 gramme.

## Monnaies aux types « du trésor d'Auriol »

---

Ces monnaies, anépigraphes, présentent au revers un carré creux et à l'avers divers symboles, des têtes humaines ou de divinités, des têtes ou avant-trains d'animaux réels ou mythologiques.



La plupart de ces monnaies correspondent aux oboles, certaines auraient pu être émises, non pas à Marseille, mais dans des cités d'Asie-mineure. La fin de ce monnayage se situe vers 450 avant J-C.

Avant de poursuivre, et pour la clarté de cet exposé, je vais indiquer quels étaient les systèmes monétaires utilisés par les Grecs.

Il y avait deux systèmes principaux :

- a)- Le système éginétique dont la mine de 628 grammes se divisait en 100 drachmes de 6,28 grammes.
- b)- Le système Euboico-Attique dont la mine de 436 grammes se divisait en 100 drachmes de 4,36 grammes. La drachme était l'unité monétaire.

## Énumération des principales monnaies

---

Les poids indiqués sont ceux du système attique.

### Monnaie de compte

---

- Talent = 60 mines = 6000 drachmes Poids : 26,200 kg
- Mine = 100 drachmes Poids : 436 gr

### Monnaies métalliques (en argent)

---

- Décadrachme = 10 drachmes (rarement émis) 43,60 gr
- Tétradrachme = 4 drachmes (très courant) 17,44 gr
- Statère = 2 drachmes (assez courant) 8,72 gr
- Drachme = unité monétaire 4,36 gr

- Tétrobole = 4 oboles (peu courant) 2,92 gr
- Triobole = ½ drachmes (rarement émis) 2,18 gr
- Diobole = 1/3 de drachme (peu courant) 1,45 gr
- Obole = 1/6 de drachme (très courant) 0,73 gr

Il y avait également des divisions de l'obole, mais peu usitées

Il y avait aussi des monnaies de bronze nécessaires pour les petites transactions. Ces monnaies valaient en général 1/8 d'obole. Du fait de leur peu de valeur intrinsèque, elles étaient de frappe négligée et taillées de façon assez irrégulière et pouvaient varier considérablement entre elles en poids et en volume.

Il y avait enfin des monnaies d'or, mais également très rarement frappées, sauf pour la Macédoine : Alexandre le Grand, et en Égypte sous les Ptoléméens. La principale monnaie d'or était le statère d'or.

J'ai indiqué les deux principaux systèmes. Il y en avait d'autres variant de poids, mais la drachme restait l'unité monétaire et les noms et les rapports entre les divisions restaient les mêmes.

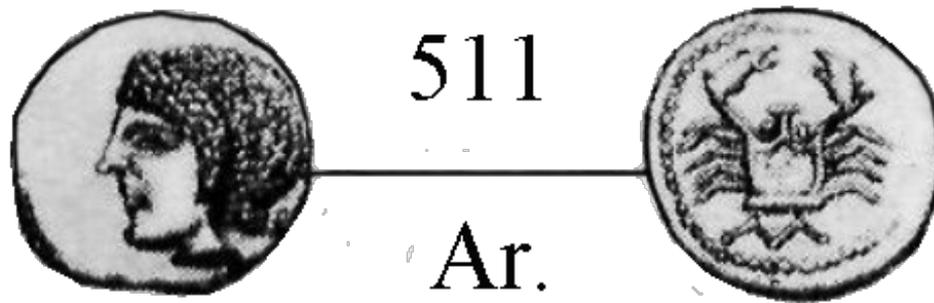
Le système massaliote comprenait uniquement des monnaies d'argent et de bronze, et pour l'argent, était essentiellement composé de drachmes et d'oboles. Il n'y avait pas de tétradrachmes, ce qui est fort dommage pour les numismates car les tétradrachmes grecques sont par leur volume et leurs qualités esthétiques, probablement les plus belles monnaies.

Nous avons vu les premières monnaies de Marseille, celles dites « du trésor d'Auriol ». Vers 450 Av. J.-C., le monnayage massaliote (ou « massaliète », terme parfois employé) prit un nouvel aspect et commença à s'uniformiser.

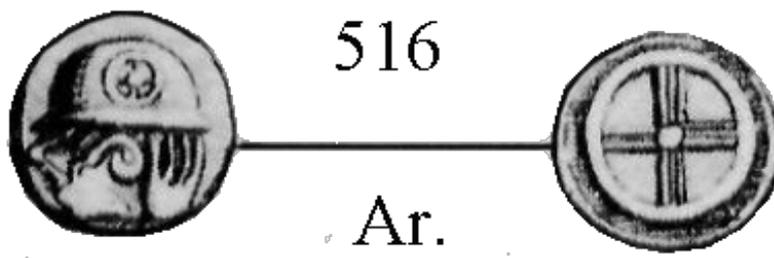
Seules furent encore émises des oboles dont le carré creux du revers fut supprimé.

Ces nouvelles oboles présentèrent d'abord à l'avant la tête Diane (Artémis), et au revers un crabe avec à l'exergue les lettres « M » ou « MA », marque de Marseille. Le crabe était l'emblème d'Agrigente et figurait sur les monnaies de cette cité de Grande Grèce (Sicile). Sans doute, y avait-il des liens étroits entre Agrigente et Marseille ?

A ce type de crabe, succédèrent des oboles présentant à l'avert une tête dite « d'Athéna casquée » avec, gravée sur le casque une roue

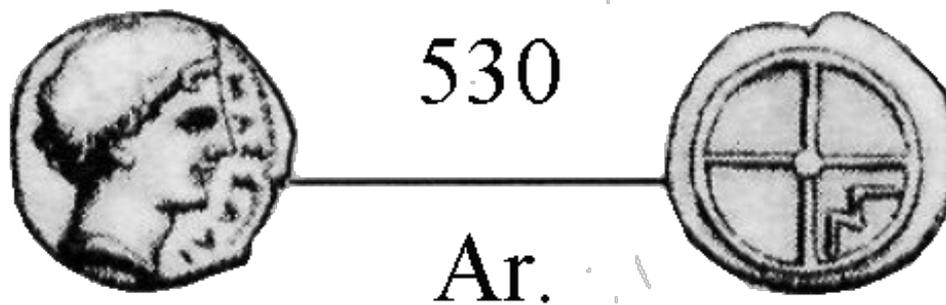


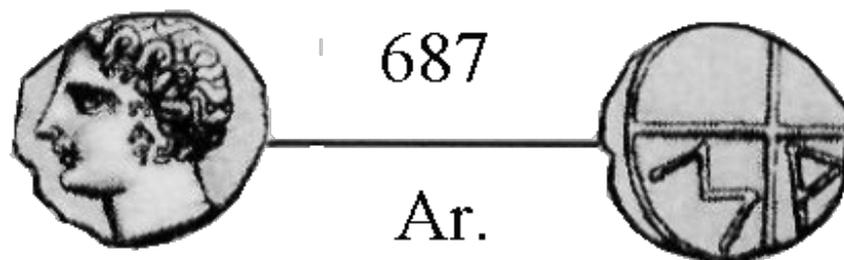
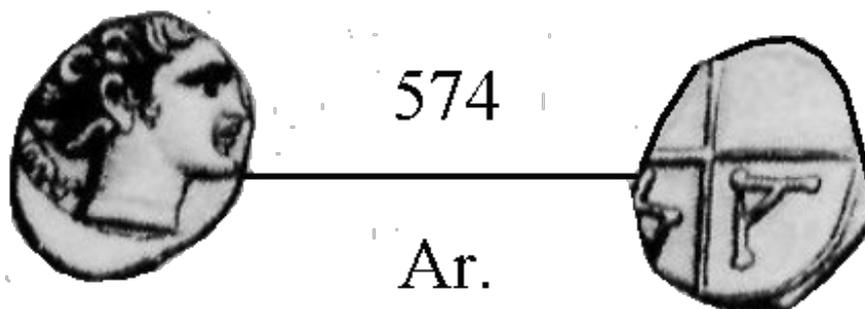
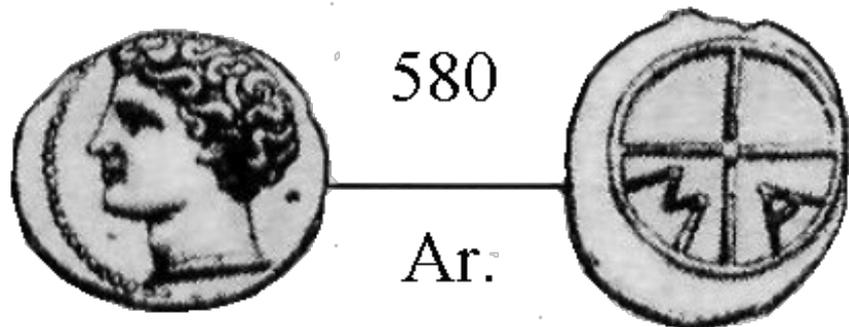
à quatre rayons, et au revers, sur tout le flan, également une roue à quatre rayons avec parfois, dans un de ses cantons, la marque de la ville : « M » ou « MA ». Ce revers de la roue à quatre rayons dura jusqu'à la fin du monnayage massaliote.



## Les oboles à tête d'Apollon

Vers 350 Av-J-C, un nouveau type d'obole est émis qui, avec quelques variantes pour ses premières émissions, concernant son aspect définitif, durera jusqu'à la chute de Marseille qui survint en 49 avant notre ère. Avert: tête juvénile dite « d'Apollon ». Revers : roue à quatre rayons avec, dans l'un des cantons les lettres « M » ou « MA ».





## Les drachmes

Les principales monnaies massaliotes en valeur (valant 6 oboles) et les secondes à être émises, sont les drachmes.

### La drachme lourde

Entre 370 et 360 avant notre ère, les Massaliotes émirent une drachme dite « lourde », d'un poids moyen de 3,80 grammes, laquelle présentait à l'avant la tête de Diane (Artémis) couronnée de deux branches d'olivier, ornée de pendants d'oreille et d'un collier de perles et au revers un lion marchant à droite. A l'avant ou au revers, pouvait se lire l'inscription « MA A », abréviation de Massalia.

Cette monnaie, très rare, émise sur la courte période de seulement environ dix années, est connue à une cinquantaine d'exemplaires à peine, dont 17 trouvés récemment lors des fouilles effectuées sur le site de la Courtine d'Ollioules.



Cette pièce, en particulier par le lion du revers, rappelle les statères émis par la cité grecque de Vélia avec laquelle les Massaliotes entretenaient, semble-t-il, des rapports étroits.

La drachme lourde massaliote correspond d'ailleurs en poids à la moitié du statère de Vélia.

## La drachme légère

Vers 220 Av. J-C., soit un siècle et demi après l'émission de la drachme lourde, les Massaliotes émirent une nouvelle drachme dite « légère ». Elle pesait seulement les 2/3 de la drachme lourde. Son poids moyen était de 2,60 grammes. Pour cette raison, cette drachme a été appelée « tétrobole », soit deux tiers de la drachme.

Est-ce justifié ? Dans le cas de cette monnaie, l'unité ne correspondrait pas pondéralement à six oboles, mais à quatre, et les Massaliotes auraient renoncé à choisir pour leur principale monnaie, l'unité de base des systèmes monétaires grecs. Ce n'est pas prouvé. Il y a une importante variation de poids dans les oboles massaliotes, et nombreuses sont celles ayant un poids moyen de 0,45 gramme, ce qui correspond au sixième du poids de la drachme légère.

Cette monnaie présente à l'avvers le buste diadéme et pharétrée de Diane (Artémis), et au revers un lion marchant ou bondissant (à droite ou à gauche). L'inscription en lettres grecques, complète ou abrégée, de « Massalia », figure au revers, ainsi qu'un symbole en tant que « différent » d'émission.



Contrairement à la drachme lourde, les émissions de drachmes légères furent extrêmement nombreuses et se poursuivirent jusqu'à la chute de Marseille, ce que fait

que, comme pour les oboles de la dernière période, ces monnaies ne sont pas rares.

## Les monnaies de bronze

---

Pour la période allant jusqu'à la chute de Marseille, elles sont de deux types, les bronzes au taureau et les bronzes au trépied. Les bronzes au taureau présentent à l'avvers la tête laurée d'Apollon et au revers, un taureau chargeant tête baissée.

### Les bronzes au taureau

---

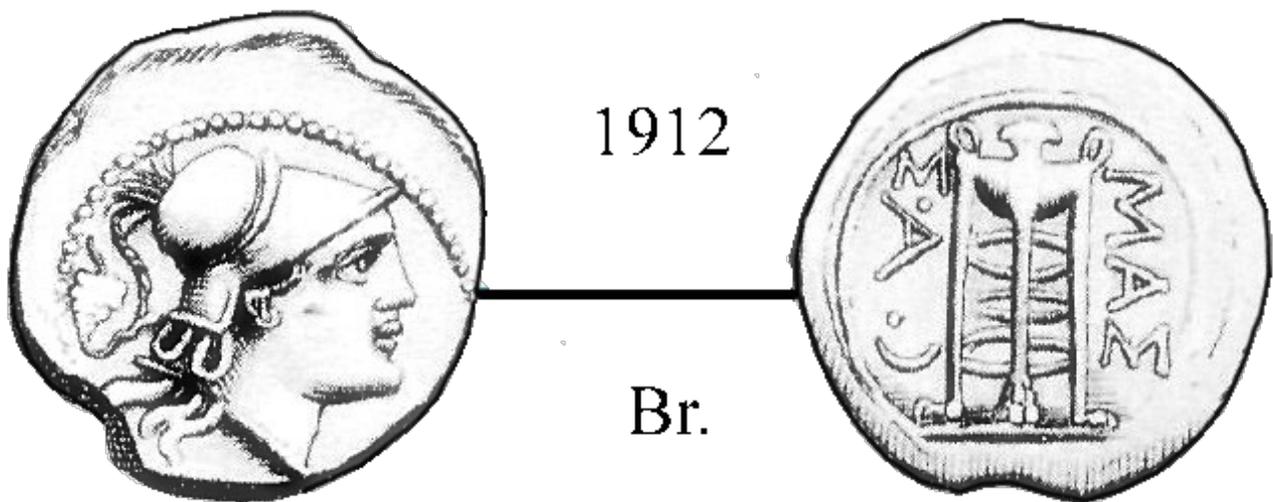
Ces pièces se différencient par le poids et le module. Les premières émissions dites « bronzes lourds », pèsent jusqu'à 15 grammes. Les dernières émissions dites « petits bronzes » finissent par faire à peine 1,50 gramme.



### Les bronzes au trépied

---

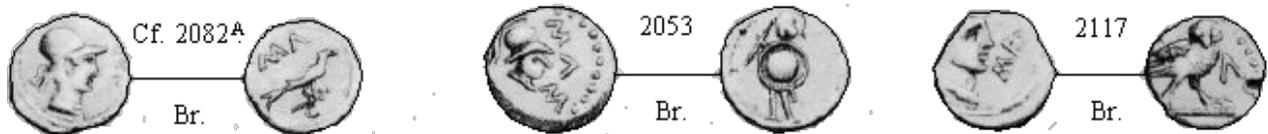
Moins courants, ils présentent à l'avvers de la tête de Diane (Artémis) coiffée du casque corinthien, et au revers un trépied (dit de Delphes). Ces pièces, frappées pendant une courte période, sont d'un poids moyen de 7,50 grammes.



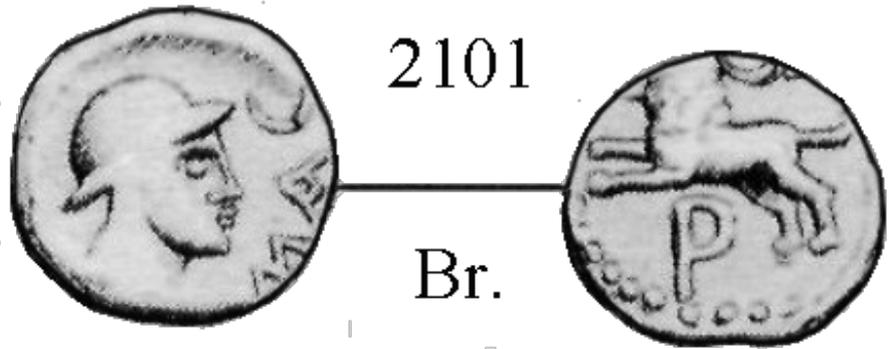
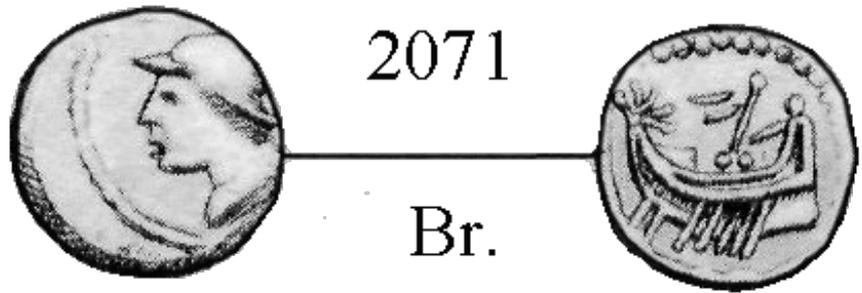
## Les dernières monnaies Les bronzes d'après la défaite

Après la défaite de Marseille, en 49 Av. J-C., les Romains lui ayant laissé son droit de monnayage, seules pendant encore quelques décennies, de petites monnaies de bronze furent émises offrant des revers divers : tête casquée, caducée, aigle, etc..

Ces petites monnaies de très faible valeur, de circulation purement locale, furent abandonnées au bénéfice du monnayage romain qui s'imposa dans la cité comme sur l'ensemble du territoire de la Gaule.

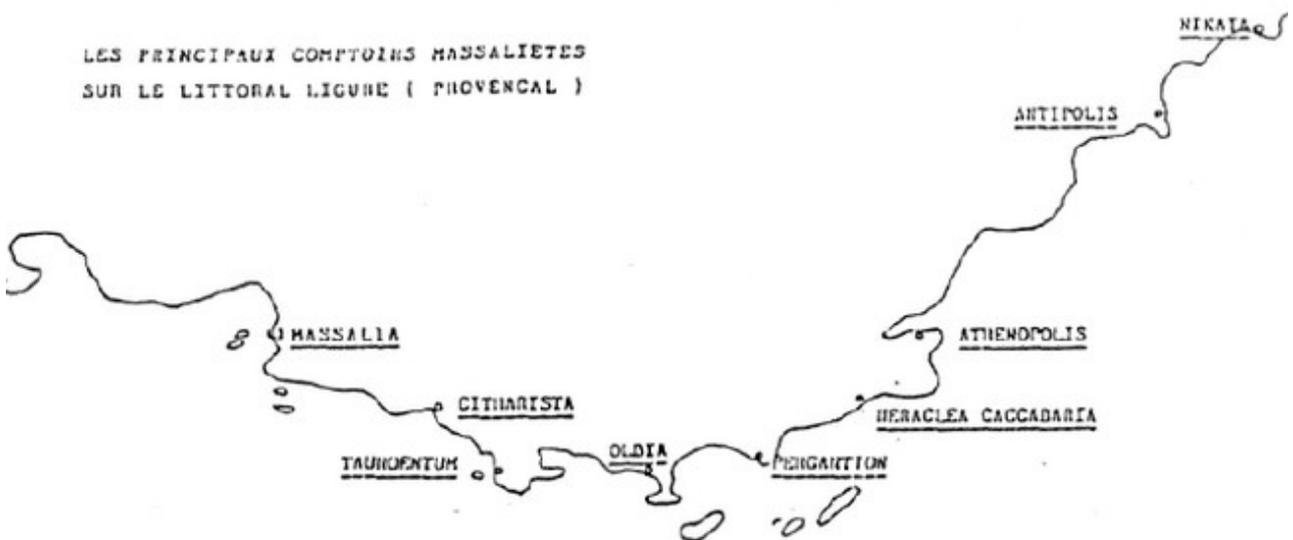


Rappelons pour conclure, en quelques lignes, les conditions de la chute de Marseille. Tout simplement, à l'occasion de la « Guerre civile », le choix logique mais malencontreux de Pompée contre César. Après deux batailles navales perdues, et un siège de six mois, réduite à la famine, la cité dut capituler devant les légions de César, ouvrir ses portes aux soldats romains, et recevoir une garnison qui mettait un terme à un demi millénaire de brillante indépendance. Mais Marseille est toujours restée Marseille, et n'est pas la Provence.



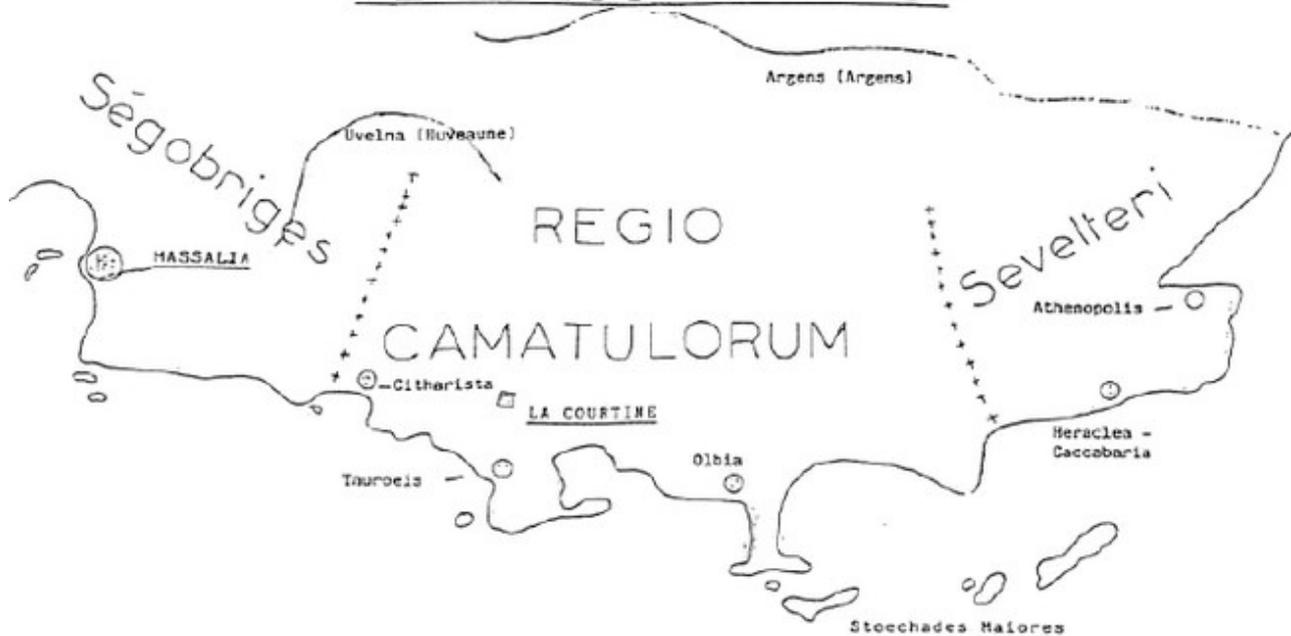
## Les comptoirs massaliètes

Marseille contrôlait tout notre littoral méditerranéen de l'actuelle frontière italienne à l'Espagne. Elle y avait créé divers comptoirs : Nice, Antibes, Olbia, Tauroentum, Adge, etc. Certains de ces comptoirs émirent de rares monnaies. Antipolis (Antibes) en particulier. Nous ne les présentons pas dans cette communication.



Cette carte présente la région dite « camatulicienne » telle qu'elle était au temps de l'indépendance de Massalia. L'intérieur des terres était occupé par des tribus ceto-ligures. Marseille contrôlait le littoral.

# LA REGION CAMATULICIENNE VERS 200 Av. J-C.



## Notes et annexes

Jusqu'en 155 avant notre ère, les Massaliètes, en ce qui concerne leurs frontières terrestres, les remparts de Massalia et de ses comptoirs furent uniquement au contact des tribus celtoligures. En 155 avant J-C., sur la demande des Massaliètes, les Romains intervinrent pour la première fois dans ce qui devait devenir « La Gaule », assiégée par les Décéates et les Oxibiens (tribus locales).

C'est seulement en 123 avant notre ère que, Massalia étant attaquée par des tribus salyenes, les Romains commandés par le Consul Sextius-Calvinus, vinrent à son secours. Les Salyens furent définitivement vaincus et leur capitale « Entremont » détruite ainsi que tous les oppidas se situant sur l'itinéraire des légions, dont celui de la Courtine d'Ollioules. Les Romains ne repartirent pas mais s'installèrent à demeure et créèrent la « Provincia », la future Provence. La capitale de cette nouvelle contrée romaine fut Aix, baptisée « Aquae-Sextia ». « Sextia » du nom du Consul Sextius- Calvinus.

Le voisinage entre les Massaliètes et les Romains fut « coopératif » jusqu'à la date fatidique de 49 avant notre ère, lorsqu'à l'occasion de la « Guerre civile », les Massaliètes choisirent malencontreusement le parti de Pompée contre celui de César.

Le Lacydon : était une rivière qui suivait approximativement le cours de l'actuelle Canebière et se jetait dans la calanque massaliote, l'actuel « Vieux Port ».

La rouelle, figurant (sur une obole) sur la tête casquée d'Athèna et sur le revers des oboles massaliotes, pourrait reproduire, selon certains numismates et archéologues, le cercle mantique de la Pythie de Delphes, ville sacrée où les Massaliotes avaient un temple.

Quelques prix à Massalia d'après des prix pratiqués à la même époque à Athènes :

- La construction d'une maison modeste revenait à 500 drachmes.
- Le salaire journalier d'un soldat ou d'un manœuvre était de trois oboles.
- Un chenix (environ 1 litre) de vin coûtait une obole.
- Un médimne (environ 50 litres) de blé valait 4 drachmes.
- Un boeuf valait 80 drachmes, un mouton 16 drachmes et une tunique 8 drachmes.

*Source "Promenade historique au Revest et dans la vallée de Dardennes", publication 2008 des Associations Loisir et Culture, Société des Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène, Office du Tourisme du Revest-les-Eaux*

